



L'Assemblée à l'heure des nouvelles technologies de l'information

Maitriser les technologies du futur est un des enjeux clés de la modernisation de l'Assemblée. Après la révolution informatique qui a permis la rationalisation des tâches en interne, le Palais-Bourbon se met aujourd'hui à l'heure du net afin de mieux s'ouvrir au public, mais aussi d'améliorer le travail des députés. Qu'il s'agisse de légiférer, de contrôler l'action du Gouvernement ou simplement de répondre aux questions que posent les citoyens, l'apprentissage des nouveaux médias permettra à la Représentation nationale de remplir pleinement ses missions. C'est à cette fin que l'Assemblée poursuit le programme PRATIC mis en œuvre dès le début de la session 97-98.



■ La fête de l'internet a offert l'occasion d'ouvrir, une fois de plus, les portes de l'Assemblée aux plus jeunes.

60 000 connexions par mois

Second objectif de PRATIC : mieux diffuser l'information et faciliter la communication avec les élus. Il s'agit là de faire constamment évoluer le site web de l'Assemblée, en enrichissant l'information législative (projets de loi, propositions de loi, rapports, textes adoptés, comptes rendus de séance et des commissions, etc.); d'élargir les publics visés par le site (enseignants, élèves, citoyens); d'étudier la diffusion d'images animées et du son.



■ Un kit de connexion à internet a été distribué à l'ensemble des députés.

Premier objectif : faciliter le travail législatif

Faire entrer le Palais-Bourbon dans l'ère de l'information, telle est l'ambition du Programme pour l'Assemblée nationale des Technologies de l'Information et de la Communication, ou PRATIC, défini en juin 97.



■ Les rapports d'information les plus importants font désormais l'objet d'une publication sur CD-Rom.

Premier objectif de PRATIC : faciliter le travail législatif. Il s'agissait d'abord de rénover la procédure parlementaire, en dématérialisant les documents législatifs et en automatisant leur circulation. C'est aujourd'hui chose quasiment faite puisque l'ensemble des projets de loi, propositions de loi, rapports,

comptes rendus et textes de loi adoptés est diffusé sous forme numérisée. Et la transmission électronique des amendements a commencé d'être expérimentée à partir d'octobre 98. Il fallait ensuite mettre à la disposition des députés des outils modernes de communication afin de leur garantir, par exemple, l'accès à distance aux documents législatifs. Le développement des accès à internet et la généralisation des boîtes à lettres électroniques des députés, en octobre 98, répond à ce besoin. A noter : 200 députés bénéficient, d'ores et déjà, d'une adresse électronique.



Vous souhaitez correspondre par e-mail avec le serveur de l'Assemblée :

webmestre@assemblee-nationale.fr

Vous souhaitez correspondre avec la présidence :
president@assemblee-nationale.fr

L'Assemblée à l'école du net



Avec PRATIC, c'est toute l'Assemblée qui est entrée en formation. En 1998, 1226 stages ont été effectués représentant 1709 journées de formation. 44 % de ces stages sont des stages informatiques. On assiste aussi à une explosion des stages d'initiation à internet. De nombreuses formations aux techniques de pointe ont été suivies par les fonctionnaires de la nouvelle division de l'information multimédia et par les informaticiens de l'Assemblée.

Internet à la fête

En 1998, l'Assemblée nationale s'est associée à la « fête de l'internet » qui s'est déroulée les 20 et 21 mars. Des moniteurs en uniforme ont initié les visiteurs au maniement du Web : il s'agissait d'élèves de l'école Polytechnique.

1958

Installation de la « machine de vote électronique » qui permet un dépouillement automatique des scrutins publics.

1983

Création du premier service de télématique de l'Assemblée.

1996

Création du site internet de l'Assemblée.

1998

Lancement de la deuxième génération du site web. Totalement rénové, il donne désormais accès à la totalité des rapports parlementaires, aux comptes rendus analytiques en temps réel, aux rubriques européennes et internationales. Il contient également des dossiers d'actualité spécialement conçus pour l'information du public, sur les sujets les plus importants.

Le site internet
de l'Assemblée
<http://www.assemblee-nationale.fr>



Le premier site institutionnel français

300%
d'augmentation,
en 98, de la fréquence
de consultation du site

92 900
visiteurs
en mars 1999

5 millions
de pages
consultées par mois

16 millions
de pages
imprimées par an

Liste des forums sur internet en 1998 :

- Élargissement de l'Union européenne
- Plan social étudiant et politique culturelle
- Citoyenneté et nouvelles technologies
- Organismes Génétiquement Modifiés
- 50ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme

Informations
en langues étrangères

Un « clic » sur l'écharpe
tricolore vous ramène
à la page d'accueil

En cliquant sur le bandeau
déroulant, vous accédez directement à
une information ou un document d'actualité.



4 onglets vous permettent
d'accéder directement aux
documents les plus consultés.

Vous accédez
directement à des
informations sélectionnées
sur les grands sujets et sur
les manifestations culturelles.

Un plan du site permet de
s'orienter.

Vous pouvez envoyer vos messages :

- au Président de l'Assemblée,
- aux présidents des commissions
- au webmestre du site

Communiqués de presse et dépêches AFP.

Un moteur de recherche vous aide
à trouver tout document ou toute
information sur le site.

Des dossiers électroniques d'actualité législative réunissent, sur un texte en discussion et au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les principaux textes de référence, les comptes rendus de la commission compétente, le rapport, les comptes rendus de la séance publique, les textes adoptés, les résultats du scrutin à l'Assemblée nationale.